

# COUPE D'Auvergne DE DISTANCE 2013

232 vols déclarés en 2013, le premier le 18 février du Pic St-Pierre et les derniers le 27 septembre au départ du Puy-de-Dôme, pour une année avec une météo aussi capricieuse, cela prouve que l'Auvergne est quand même une région propice aux vols de distance !

232 vols déclarés par 62 pilotes dont 49 auvergnats et au final un très vainqueur **Nicolas Treins** qui l'emporte haut la main devant Anthony Acket et François Le Hen.

En club victoire au finish pour l'**ASBF** devant le RATC pour quelques petits km, la troisième place revenant à Air Bouz Band.

Pour la première année, la meilleure pilote féminine est récompensée par un magnifique trophée, il s'agit de Mélanie Kernisant du club Puy Mary Poppins qui termine à la 9<sup>ème</sup> place au classement final.



👉 A noter cette année quelques nouveaux records de site :

- Col de Redondet 119 km par Nicolas Treins le 17 juin
- Puy de la Tourte 65.2 km par Anthony Acket le 30 août
- Les Eggravats/Le Cuzeau  $\Delta$  de 58 km par Jean-Baptiste Landry le 21 juillet
- L'Alambre 54.5 km par Dominique Lestant le 17 avril

👉 A noter aussi les fabuleux vols de **François & Auréliane LE HEN** en biplace qui établissent le nouveau record d'Auvergne biplace en distance libre avec un vol de 81 km du Puy de Dôme au Col de Serre le 30 juin ainsi que le record en  $\Delta$  FAI biplace avec vol de 76 km au départ du Puy de Sancy et posé au Mont-Dore le 21 juillet lors des Sancy ParaDays !

## Dans le détail les vols des 3 premiers

### **Nicolas TREINS** – Rid'Air Team Cantal - 442.5 pts

- 🌟 133.5 km du Plomb du Cantal [15] le 1<sup>er</sup> juillet
- 🌟 119 km du Col de Redondet [15] le 17 juin
- 🌟 109 km de Lurcy-Lévis [treuil 03] le 7 juillet
- 🌟 81 km de Dienne [15] le 5 juin

### **Anthony ACKET** – ASBF Vol Libre - 345.2 pts

- 🌟 110 km du Puy de Dôme [63] le 1<sup>er</sup> août
- 🌟 98 km du Puy de Dôme [63] le 5 juin
- 🌟 52 km  $\Delta$  FAI (72.52 pts) du Col de Redondet [15] le 31 juillet
- 🌟 65 km du Puy de la Tourte [15] le 30 août

### **François LE HEN** – Air Bouz Band - 292.5 pts


- 🌟 76.3 km  $\Delta$  FAI (106.82 pts) du Puy de Sancy [63] le 21 juillet
- 🌟 81 km du Puy de Dôme [63] le 30 juin
- 🌟 69 km du Puy Mary [15] le 16 juillet
- 🌟 36 km de Valbeleix [63] le 13 avril

## Classement Individuel


	PILOTE	CLUB	Vols	Points
1	<b>Nicolas TREINS</b>	Rid'Air Team Cantal	4	442.54
2	Anthony ACKET	ASBF Vol libre	4	345.52
3	François LE HEN	Air Bouz Band	4	292.52
4	Vincent FABRE	Puy Mary Poppins	4	250.51
5	Laurent COUTAREL	ASBF Vol libre	4	243.87
6	Dominique LESTANT	Air Bouz Band	4	235.21
7	Olivier RODDE	Au Gré de l'Air	3	189.76
8	Jacques GIBERT	ASBF Vol libre	3	184.32
9	Mélanie KERNISANT	Puy Mary Poppins	4	181.75
10	Patrice LEOTY	Vol Libre des Volcans	4	176.65
11	Joël OULMAYROU	Puy Mary Poppins	4	174.10
12	Franck REYROLLE	ASBF Vol libre	3	167.71
13	Yannick LAFARGUE	Rid'Air Team Cantal	3	166.84
14	Sébastien ZANOLETTI	Les Polyvolants	4	158.25
15	François JAILLET	ASBF Vol libre	4	152.37
16	Michel MONTIMART	Rid'Air Team Cantal	3	134.38
17	Jacques FAURE	ASBF Vol libre	4	133.22
18	Roland WACOGNE	Eur'en Ciel	2	131.78
19	Arnaud SOULE	Rid'Air Team Cantal	3	117.36
20	Jean-Baptiste LANDRY	Volcan Parapente	2	112.58

## Classement Clubs

1	<b>ASBF Vol libre</b>	10	744.80
2	Rid'Air Team Cantal	10	737.52
3	Air Bouz Band	10	607.38
4	Puy Mary Poppins	10	604.96
5	Les Polyvolants	5	241.63

 La **Coupe d'Auvergne de Distance** est une épreuve amicale ouverte à tous les pilotes licenciés FFVL.

Les vols se déclarent suivant les règles CFD : distance libre, avec ou sans point de contournement, aller-retour, triangle, quadrilatère.

 Les **4 meilleurs vols** sont pris en compte pour le classement avec les caractéristiques suivantes:

- Les 4 vols devant être au départ de 4 sites auvergnats (+ *Boutières et Bort*) avec obligatoirement le vol 4 dans un dpt différent des 3 autres.

➤ 2 vols au départ d'un même site peuvent être pris en compte !

👉 Pour le classement club les 10 meilleurs vols de chaque club avec 3 vols maxi par pilote toujours au départ de sites auvergnats sont pris en compte.

👉 La première pilote féminine se verra remettre également un trophée dédié.

👉 Pour déclarer un vol, rien de plus simple, vous allez sur le site [parapente.ffvl.fr](http://parapente.ffvl.fr) puis dans l'onglet [compétition](#) vous cliquer sur [CFD](#) et vous suivez les instructions !

👉 Vous pouvez aussi déclarer directement un vol en accédant à votre **espace pilote** sur le site de la CAD [cad.parapente.free.fr](http://cad.parapente.free.fr) en allant sur la page « Déclarer un vol ». Dans cet espace vous pourrez mettre un récit, ajouter une trace, mettre des commentaires, des photos....

[Vous pouvez aussi consulter les classements, les règlements, le trombi, les récits, les photos et vidéos, les bonnes adresses tout au long de l'année sur le site de la CAD](#)